



PREFETE DU BAS-RHIN

Communiqué de presse

Ouverture des déchetteries

La gestion des déchets représente une activité essentielle tant pour limiter les risques sanitaires que pour assurer la continuité d'activités économiques essentielles.

Une demande forte des collectivités et des usagers a conduit, en relation avec les élus concernés et l'association des maires et des présidents d'intercommunalités du Bas-Rhin, à permettre la réouverture progressive des déchetteries particulièrement pour la dépose des déchets verts.

Il appartient à chaque gestionnaire de déterminer les modalités de cette réouverture au regard des configurations et contraintes locales, dans le respect strict des consignes de distanciation sociale et des gestes barrières contre la propagation du covid-19.

Les usagers pourront se rapprocher du gestionnaire de leur déchetterie pour connaître la date d'ouverture, le type de déchets autorisé à être déposé, les modalités d'accueil et d'accès selon les spécificités inhérentes à chaque structure.

Ils devront se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ».